



Communiqué de presse

Les réformes engagées dans l'Education Nationale interrogent les responsables du système éducatif et au premier chef les Inspecteurs d'Académie qui sont souvent en difficulté pour défendre devant les enseignants et les parents les décisions ministérielles.

Les instructions qui se succèdent donnent une image brouillonne de la gouvernance du ministère et ne tracent pas les contours du grand dessein pour l'école dont le pays a besoin.

On nous demande de supprimer des postes alors que lutter contre l'échec scolaire et la violence à l'école suppose plus d'adultes et plus d'éducation dans les établissements.

On nous demande d'augmenter les effectifs des classes, alors que la difficulté scolaire se traite avant tout par une pédagogie différenciée d'autant plus difficile à mettre en œuvre que les effectifs sont importants.

On nous demande de fermer les petits établissements ruraux alors que la circulaire Balladur de 1993, jamais abrogée, interdit la fermeture de la dernière classe d'une commune.

On nous demande de ne plus scolariser les enfants de moins de trois ans alors que toutes les études montrent les effets bénéfiques d'une scolarisation précoce dans les milieux les plus défavorisés.

On nous donne en exemple le modèle finlandais dont la formation des enseignants est un élément clé de la réussite tandis qu'on réduit le temps de formation des professeurs français.

Comment expliquer cela aux parents d'élèves, aux enseignants ? Quelle en est la logique si ce n'est une logique uniquement budgétaire ?

Dés lors, les Inspecteurs d'Académie dont on ne peut douter de la loyauté s'interrogent devant les risques de dégradation du service public d'éducation dont les conséquences, à l'heure de la mondialisation, se mesureront à terme sur les performances et la compétitivité de la France ! D'autres pays ne s'y sont pas trompés comme l'Allemagne, souvent citée en exemple qui a fait le choix de ne pas réduire ses dépenses d'éducation.

Le SIA rappelle que des Inspecteurs d'Académie ont été victimes de retraits d'emplois pour avoir tenu à faire prévaloir l'équité dans la gestion des moyens. Nous avons tous, en tant que cadres responsables, conscience de la nécessité de contribuer à la réduction de la dette publique, mais dans l'Education Nationale plus que partout ailleurs chaque action de réduction budgétaire doit être pensée dans une perspective de long terme et non à l'aune d'échéances économiques immédiates.

Sur tous ces dossiers qui conditionnent l'avenir du système éducatif, le SIA regrette que Luc CHATEL n'ait pas cru devoir le recevoir, malgré l'engagement de son directeur de cabinet et des demandes répétées qui lui ont été transmises.

Paris, le 16 juin 2010
Pour le bureau national

Robert PROSPERINI, secrétaire général